

Contexte national

À u 1er janvier 2015, la France compte 66,3 millions d'habitants répartis entre la métropole (64,2 millions d'habitants) et les départements d'outre-mer (2,1 millions d'habitants). C'est environ 300 000 personnes de plus qu'un an auparavant, soit une hausse de 0,4%. Cette progression est principalement due au solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès. L'année 2014 est marquée par une natalité stable mais toujours dynamique (813 000 naissances hors Mayotte), et par des décès moins nombreux qu'en 2012 et 2013 (555 000 décès hors Mayotte). De ce fait, le solde naturel est plus élevé que les deux dernières années précédentes. L'espérance de vie, qui avait marqué le pas, repart à la hausse. L'indice conjoncturel de fécondité, toujours un des plus élevés d'Europe, reste stable [1]. La population française représente près de 13 % de celle de l'Union européenne (Europe des 28) et reste au deuxième rang de ces pays, après l'Allemagne (80,9 millions d'habitants) et juste devant le Royaume-Uni (63,7) et l'Italie (61,7). La France est, après l'Irlande et Chypre, le pays présentant le plus fort taux d'accroissement naturel [2].

Au sein de la métropole, les régions présentant les plus fortes progressions de leur population sont situées dans le sud et l'ouest. Le plus souvent, l'accroissement naturel y est faible et la dynamique démographique est due aux migrations. Toutefois, en Rhône-Alpes et en Pays de la Loire, le solde naturel est supérieur au solde migratoire. Dans certaines régions du nord de la métropole, entre la Haute-Normandie et la Lorraine, la faible croissance démographique est due à un déficit migratoire. En Île-de-France, ce déficit est largement compensé par le solde naturel. En Guyane et à La Réunion, l'accroissement important de la population est dû aux deux composantes. En Martinique et en Guadeloupe, la dynamique démographique est limitée par un déficit migratoire.

La densité de la population, en France métropolitaine, est de 120,5 personnes par km². Cette moyenne cache de forts contrastes entre les régions. En effet, à l'exception de l'Île-de-France (982 habitants/km² en 2010), seuls le Nord-Pas-de-Calais et l'Alsace présentent une densité supérieure à 200 habitants par km². À l'inverse, les plus faibles densités (moins de 65 habitants/km²) sont observées en Corse, dans les régions situées sur une bande traversant le pays du nord est (Champagne-Ardenne) au sud-ouest (Midi-Pyrénées). Parmi les départements d'outre-mer, la Guyane se distingue par une vaste superficie et une très faible densité de population (3 habitants par km²). La Martinique, la Guadeloupe et La Réunion figurent, au contraire, parmi les régions françaises les plus densément peuplées (plus de 200 habitants/km²) [1,3].

L'urbanisation se poursuit. En métropole, la superficie de l'espace urbain a progressé de 19 % en dix ans. Cet espace, composé d'unités urbaines de tailles diverses, représente 22 % du territoire et regroupe 82,6 % de la population en 2011. L'urbanisation la plus marquée est observée dans les régions de l'ouest et du sud. Depuis les années 1960, la densité de population dans les territoires urbains diminue, notamment du fait de « l'étalement urbain » notion qui décrit une extension des surfaces urbanisées, souvent sous la forme d'un habitat pavillonnaire de faible hauteur avec des jardins. Entre 1999 et 2007, c'est dans l'espace rural que la progression de la population a été la plus forte et le nombre de naissances y est désormais supérieur au nombre de décès [4].

Le vieillissement de la population s'accroît. En 2015, 18,4% des Français ont 65 ans ou plus, contre 16,3 % en 2005. À l'inverse, la part des jeunes continue de diminuer (24,7 % de personnes de moins de 20 ans en 2015 et 25,3% en 2005). L'indice de vieillissement de la population en 2013 (Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans) est de 72,7%. La classe d'âge des 20-64 ans avait connu une très forte augmentation au cours des dernières décennies, en raison de l'arrivée à cet âge des générations nombreuses du baby-boom (nées à partir de 1946). Actuellement, cet accroissement commence à toucher la population des seniors (65 ans ou plus) [1].

En 2011, la France compte 5,6 millions d'immigrés, soit 8,6 % de la population française ; 2,3 millions sont Français par acquisition et 3,3 millions sont de nationalité étrangère. Le nombre d'étrangers nés en France s'établit en 2011 à 600 000 personnes. Au total, en 2011, les 3,9 millions d'étrangers qui résident en France représentent environ 6 % de la population. Cette proportion est plus faible que dans les pays voisins (7,0 % en Italie et au Royaume-Uni, 8,7 % en Allemagne, 9,6 % en Belgique, 12,3 % en Espagne). La Guyane se distingue des autres régions françaises par l'importance de sa population de nationalité étrangère (34,9 %). En métropole, l'Île-de-France, la Corse, l'Alsace et le Rhône-Alpes présentent les valeurs les plus élevées (respectivement 12,7%, 8,7%, 7,7% et 6,5%). Les pourcentages les plus faibles sont observées dans les régions de l'ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie) ainsi qu'en Martinique et à La Réunion (moins de 2 %).

D'après les projections de population établies par l'Insee selon un scénario central qui prolonge les tendances récentes de fécondité, de mortalité et de migration, la France métropolitaine devrait compter 73,2 millions d'habitants au 1er janvier 2040. Les régions du sud et de l'ouest devraient présenter une croissance démographique plus soutenue que le reste du pays. Dans les départements d'outre-mer, seules la Guyane et La Réunion devraient présenter une nette augmentation de leur population. Toutefois, la croissance démographique devrait être moins marquée qu'auparavant. Ce ralentissement sera lié à la mortalité accompagnant le vieillissement de la population entraînant une baisse du solde naturel. Dans toutes les régions, y compris les départements d'outre-mer, cette période sera marquée par un net vieillissement démographique.

Repères bibliographiques et sources

1. Insee première, Bilan démographique 2014 Des décès moins nombreux, janvier 2015 N° 1532
2. Eurostat : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/themes>
3. Léon O., La population des régions en 2040, les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer. Insee première 2010 ; N°1326 : 1-4
4. Clanché F, Rascol O., Le découpage en unités urbaines de 2010, l'espace urbain augmente de 19 % en une décennie. Insee première 2011 ; N°1364 : 1-4

Faits marquants en Seine-Saint-Denis

- > Entre 2006 et 2011, on observe une croissance de la population de Seine-Saint-Denis, avec une variation annuelle de +0,5%, soit une variation comparable à celle d'Île-de-France et de France métropolitaine.
- > La population du département est jeune. En 2011, 22,3% de la population était âgée de moins de 15 ans, pour 19,6% des Franciliens et 18,3% de l'ensemble des résidents de France métropolitaine.
- > La fécondité y est dynamique.

En 2013, la population de Seine-Saint-Denis est estimée à 1 545 357 habitants.

La croissance démographique de la Seine-Saint-Denis a été relativement faible entre les recensements de 1982 et 1999 en raison d'un déficit migratoire chronique que ne compensait pas le solde naturel pourtant élevé. Entre les recensements de 1999 et 2006, on observe une très forte reprise de la croissance démographique, qui résulte d'un solde naturel élevé conjugué à une réduction du déficit migratoire. Entre les recensements de 2006 et 2011, le déficit migratoire a augmenté et la croissance démographique de la Seine-Saint-Denis est comparable à celle d'Île-de-France et celle de France métropolitaine. L'importance du solde naturel (excédent des naissances sur les décès) s'explique par une population jeune et un niveau de fécondité élevé.

Selon le scénario central des projections « Omphale* » de l'Insee, la population de Seine-Saint-Denis devrait poursuivre sa croissance dans les 25 prochaines années mais à un rythme moindre que celui observé entre 1999 et 2006 (+0,5% par an en moyenne contre + 1,1% entre 1999 et 2006). Selon ce scénario, la population de Seine-Saint-Denis atteindrait 1,64 million d'habitants en 2040.

**Omphale (outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves) est une application qui comprend un modèle théorique de projection de la population, des bases de données démographiques, des techniques d'analyse démographique et des outils de construction de scénarios pour le futur.*

Le solde naturel est la différence entre le nombre des naissances et le nombre des décès.

Le solde migratoire est la différence entre l'effectif des entrants et l'effectif des sortants.

Evolution de la population de Seine-Saint-Denis

1982	1990	1999	2011	2013 (population estimée)
1 324 301	1 381 197	1 382 861	1 529 928	1 545 357

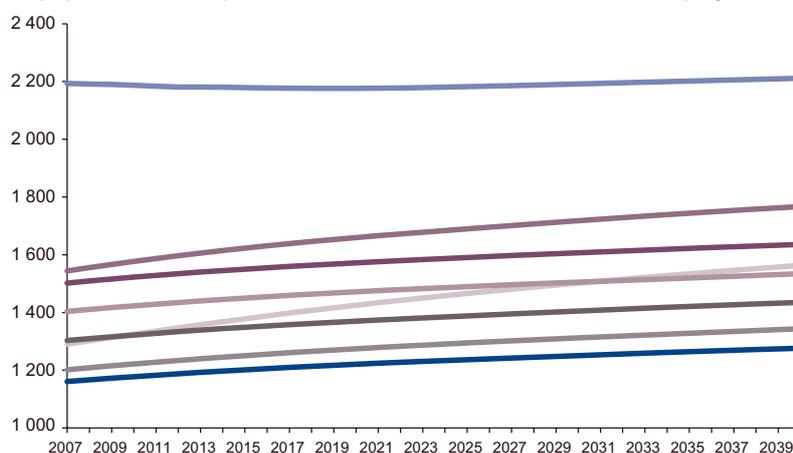
Source : Insee RP

Evolution de la population entre 1990 et 2011 (en %)

	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2006	2006 à 2011
Seine-Saint-Denis				
Variation annuelle moyenne de la population	+ 0,5	+ 0,0	+ 1,1	+ 0,5
- due au solde naturel	+ 1,0	+ 1,0	+ 1,2	+ 1,3
- due au solde migratoire	- 0,5	- 1,0	- 0,1	- 0,8
Île-de-France				
Variation annuelle moyenne de la population	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,7	+ 0,5
- due au solde naturel	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,9	+ 1,0
- due au solde migratoire	- 0,1	- 0,5	- 0,2	- 0,4
France métropolitaine				
Variation annuelle moyenne de la population	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,7	+ 0,5
- due au solde naturel	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,4
- due au solde migratoire	+ 0,1	+ 0,0	+ 0,3	+ 0,1

Source : Insee RP

Evolution de la population des départements d'Île-de-France de 2007 à 2013 et projections à l'horizon 2040



— Paris — Seine-et-Marne — Yvelines — Essonne — Hauts-de-Seine — Seine-Saint-Denis — Val-de-Marne — Val-d'Oise

Source : Insee RP et projections « Omphale » 2010 en millier d'habitants

La population de Seine-Saint-Denis est relativement jeune comparée à celle des autres départements franciliens (notamment Paris et les Hauts-de-Seine) ou à celle de la France métropolitaine. La Seine-Saint-Denis recense par exemple 22,3% de personnes âgées de moins de 15 ans en 2011 alors que l'Île-de-France et la France métropolitaine en recensent respectivement 19,6% et 18,3%. Les personnes âgées sont en revanche beaucoup moins représentées dans le département. Les 60 ans ou plus représentent 15,6% de la population, contre 23,5% en France métropolitaine. Les 75 ans ou plus, notamment, sont en proportion près de deux fois moins nombreux (5,4% de la population du département) qu'en France métropolitaine (9,1%).

On recense 585 084 ménages en 2011 en Seine-Saint-Denis dont 183 654 (31%) sont composés d'une seule personne. Le département se distingue surtout par une forte proportion de familles monoparentales et notamment de femmes seules avec enfant(s) : 70 434 femmes vivent seules avec un ou plusieurs enfants en Seine-Saint-Denis, elles représentent 18,3% des familles contre 14,3% en Île-de-France et 11,7% en France métropolitaine. Les familles sans enfant sont peu nombreuses dans le département (35,5% contre 48,3% en France métropolitaine) alors que les familles composées de trois enfants ou plus sont surreprésentées.

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;

- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

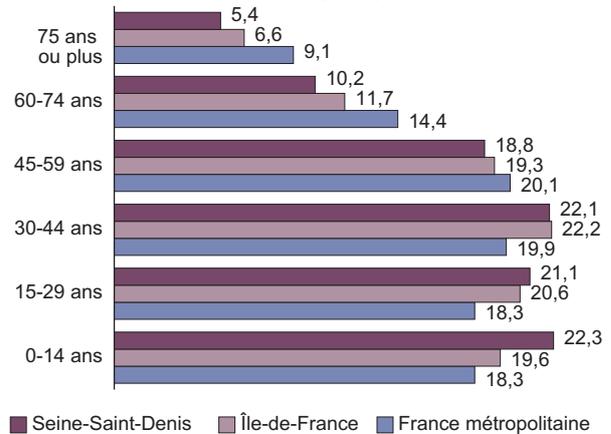
Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

En 2011, on recense 327 323 personnes de nationalité étrangère en Seine-Saint-Denis, représentant 21,4% de la population du département. La proportion d'étrangers est très supérieure à celle d'Île-de-France (12,7%) et à celle de la France métropolitaine (6,0%).

Les nationalités algérienne (16,3% du total), marocaine et portugaise sont les plus représentées en Seine-Saint-Denis. Les ressortissants de l'Union européenne représentent 18,8% des étrangers vivant en Seine-Saint-Denis, proportion inférieure à celle de l'Île-de-France (29,0%) et de la France métropolitaine (36,0%).

La population étrangère vivant en Seine-Saint-Denis est relativement jeune comparée à celle d'Île-de-France ou celle de France métropolitaine. Parmi les personnes de nationalité étrangère vivant en Seine-Saint-Denis, 20,3% ont moins de 15 ans et 20,2% ont 55 ans ou plus en 2011 (respectivement 16,1% et 25,6% en France métropolitaine). La part des personnes âgées progresse : en 2006, 18,9% des personnes de nationalité étrangère étaient âgées de 55 ans ou plus en Seine-Saint-Denis.

Répartition de la population par grands groupes d'âges en 2011 (en %)



Source : Insee RP 2011, exploitation principale

Ménages selon la structure familiale en 2011

	Seine-St-Denis	ÎdF	F. métr.
	nombre	%	%
Ensemble	585 084	100,0	100,0
Ménages d'une personne	183 654	31,4	35,8
Autres ménages sans famille	23 194	4,0	3,5
Ménages avec famille dont la famille principale est :	378 236	64,6	60,7
- un couple sans enfant	107 781	18,4	21,4
- un couple avec enfant(s)	191 831	32,8	29,1
- une famille monoparentale	78 625	13,4	10,2

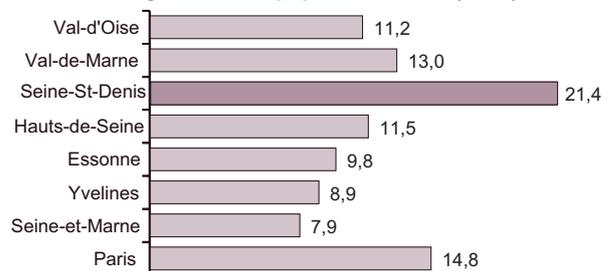
Source : Insee RP 2011, exploitations complémentaires

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans en 2011

	Seine-St-Denis	ÎdF	F. métr.
	nombre	%	%
Ensemble	385 712	100,0	100,0
Aucun enfant	136 954	35,5	40,9
1 enfant	101 569	26,3	24,9
2 enfants	85 338	22,1	22,3
3 enfants et plus	61 851	16,1	11,9

Source : Insee RP 2011, exploitations complémentaires

Part des étrangers dans la population totale (en %) en 2011



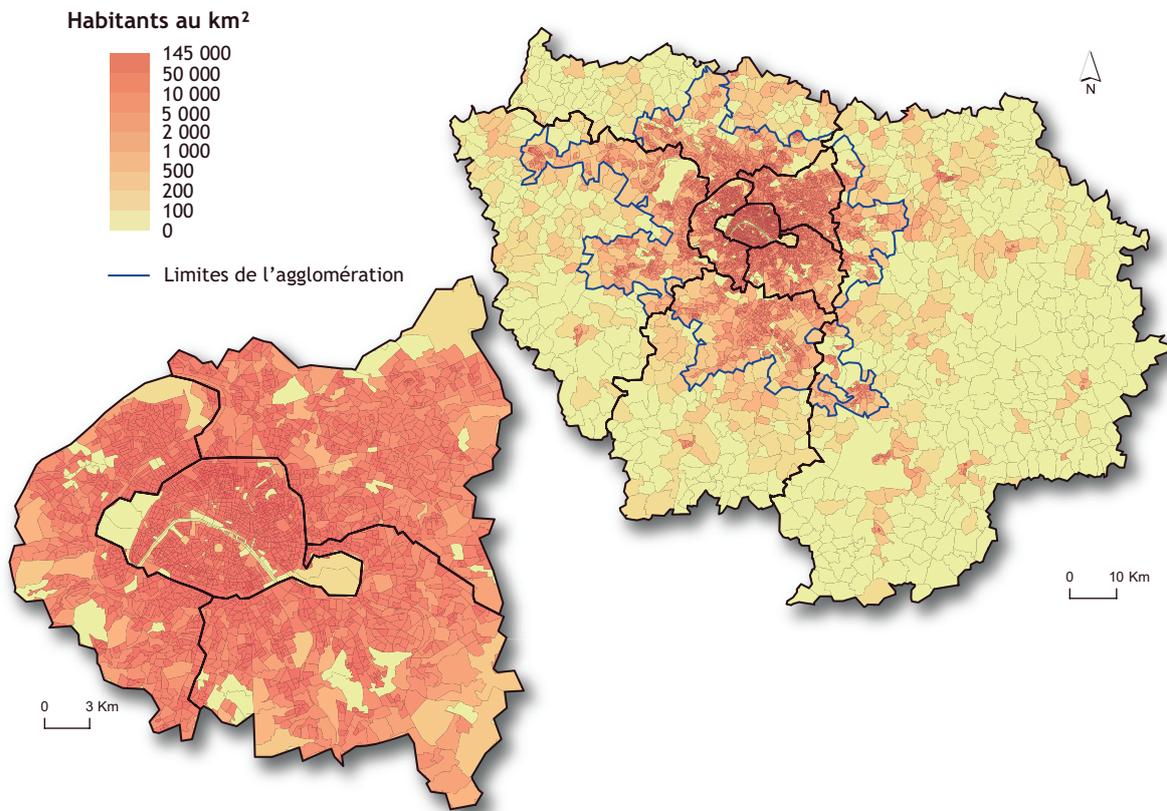
Source : Insee RP 2011, exploitations complémentaires

Population selon la nationalité en 2011

	Seine-St-Denis	ÎdF	F. métr.
	nombre	%	%
Français	1 202 605	78,6	87,3
Français par acquisition	195 126	12,8	8,9
Etrangers	327 323	21,4	6,0
dont Union européenne	61 595	4,0	3,7
Total	1 529 928	100,0	100,0

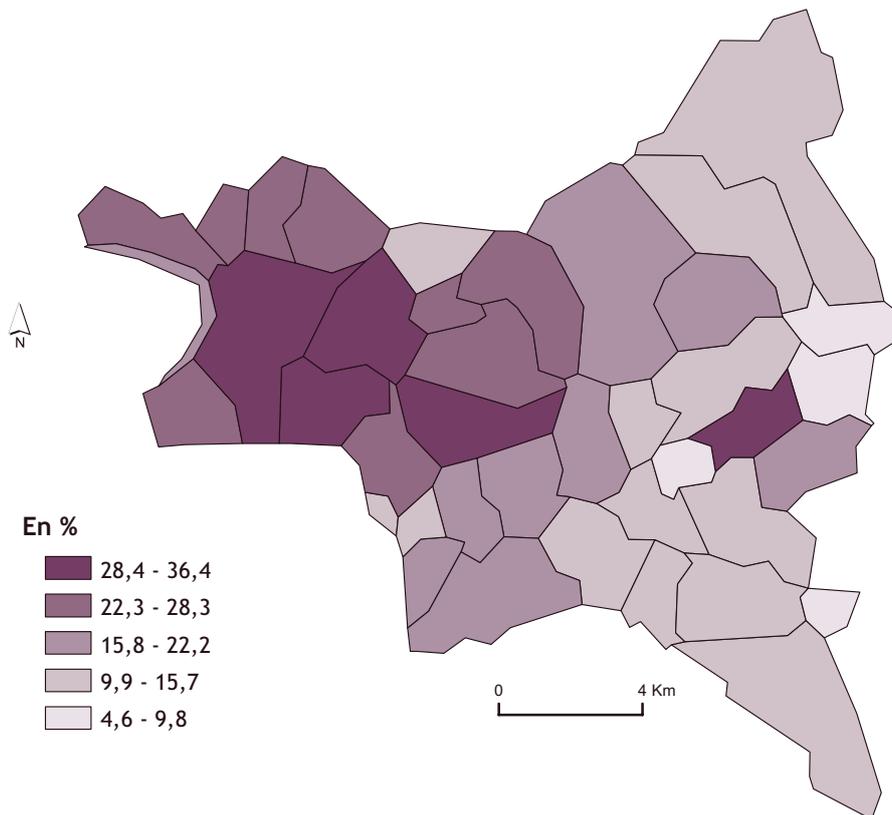
Source : Insee RP 2011, exploitation principale

Densité de population en 2011



Sources : Insee RP 2011 - Exploitation ORS Île-de-France

Part de la population de nationalité étrangère dans les communes de Seine-Saint-Denis en 2011



Sources : Insee RP 2011 - Exploitation ORS Île-de-France
Méthode de discrétisation : seuils naturels (Jenks)